

Energies, profits pour les actionnaires

Comme chacun d'entre nous, la Ville de Roissy-en-Brie connaît une envolée de ses dépenses d'énergies.

Les dernières estimations nous font craindre un large dépassement de 100.000 € par rapport à 2009. Non pas que subitement les véhicules fassent le tour de la Seine-et-Marne pour arriver au parc des sources, non plus que les bâtiments ne connaissent un climat tropical artificiel. Mais, comme pour chaque foyer, le gaz a augmenté de 20% depuis un an, soit 240 € en moyenne par foyer, de 60% depuis l'ouverture du capital de Gaz de France. L'électricité a augmenté de 6,4% depuis un an.

Le gouvernement vient d'accepter une hausse de 5,2% des tarifs du gaz et une de 2,9% de l'électricité au 1^{er} juillet.

Pire, selon la commission de régulation, il faudrait, dès maintenant, relever les tarifs bleus de 11,4% puis de 3,5% par an jusqu'en 2025. En plus de subir la spéculation, l'essence devient le premier des impôts.

Le gouvernement impute ces hausses «aux tendances lourdes d'augmentation des cours de l'énergie, aux énergies renouvelables et aux tarifs sociaux.».

Au contraire, ces tendances sont le résultat des politiques libérales. Total a réalisé l'an passé 10 milliards de bénéfices ; GDF/SUEZ 4,6. Les actionnaires en reçoivent 70%, voilà la cause principale de l'augmentation des prix !

Pour EDF, la loi NOME (nouvelle organisation du marché de l'électricité) brade la production au profit du privé et va coûter cher aux usagers. Il faudra l'abroger.

Preuve est faite par l'exemple que spéculation et privatisations ne créent que surcoûts et précarité énergétique.

Olivier COPIN